

Entreprise commune «Piles à combustible et Hydrogène»: financement

2011/0091(NLE) - 13/09/2011 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 592 voix pour, 18 voix contre et 57 abstentions, une résolution législative sur la proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 521/2008 du Conseil portant création de l'entreprise commune "Piles à combustible et Hydrogène".

Le Parlement approuve telle quelle la proposition de la Commission.